

Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones
24 et 25 février 2009

Renforcer la réussite des Autochtones

Rapport sommaire

« Ce ne sont pas *vos* enfants.
Ce ne sont pas *mes* enfants.
Ce sont *nos* enfants. »

- M. Ken Goodwill, Aîné de la Saskatchewan



cmecc

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones

Renforcer la réussite des Autochtones :

Pour *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*

Rapport sommaire

www.cmec.ca

© 2010 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

À l'exception des renseignements sur les pages 4 et 5, les chefs cités dans ce rapport étaient chefs au moment du Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones des 24 et 25 février 2009.



Imprimé sur du papier recyclé

Table des matières

Réflexions d'un Aîné	2
Réflexions de la présidente du CMEC	4
Réflexions de l'ancien président du CMEC	5
Message des ministres de la Saskatchewan	6
Vision du CMEC : Renforcer la réussite des Autochtones	7
Ministres et chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits	8
Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones ...	9
Ce qui s'est dit.....	10
Collaborer pour aller de l'avant.....	18
Prochaines étapes : Notre engagement se maintient	19
Annexe I : Récapitulatif des programmes et des services éducatifs qui aideront à combler l'écart entre les apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones au chapitre du rendement scolaire	21

Réflexions d'un Aîné

Les paragraphes qui suivent sont extraits des réflexions dont l'Aîné, M. Walter Linklater, a fait part lors du Sommet sur l'éducation des Autochtones.

La mission des Aînés sur cette terre est de transmettre des enseignements et d'enseigner les gens, de façon à ce que nous apprenions à bien vivre les uns avec les autres. Je tiens à remercier le comité organisateur du sommet de m'avoir invité et d'avoir fait preuve de tant de gentillesse et de soutien vis-à-vis du travail accompli par les Aînés.

Il est toujours bon d'inclure la spiritualité et la prière dans tout ce que nous faisons. Ce sont là les enseignements de notre peuple.

N'oubliez jamais l'expression : « Vous devriez vous mettre en prière avant même de vous mettre au travail. »

Nous demandons à notre créateur [...] de nous écouter [...] parce que, sans son aide spirituelle, nous sommes impuissants. Nous lui demandons de nous donner le courage de trouver des solutions constructives pour compléter les discussions qui se sont déroulées hier en petits groupes. Nous visons l'intégration des Premières nations et des Métis dans le système éducatif. Nous travaillons dans cette optique pour que l'éducation soit un processus holistique, qu'elle soit spirituelle et en accord avec les enseignements de notre peuple.

Je suis très reconnaissant aux Aînés qui sont venus avant nous — nos enseignants, dont bon nombre ont désormais rejoint le monde des esprits et dont nous assumons nous-mêmes aujourd'hui les responsabilités. Les Aînés nous ont toujours encouragés à nous procurer la meilleure éducation possible [...], à obtenir un baccalauréat, une maîtrise, un doctorat [...] mais ils précisaient toujours qu'il ne fallait pas [...] que cela se fasse aux dépens de notre culture. C'est, pour moi, le message qui se dégage de ce congrès.

Cela a été un grand honneur de recevoir la couverture d'étoiles. Il s'agit d'un don très sacré et je vous en remercie profondément.



...pour que l'éducation soit un processus holistique, qu'elle soit spirituelle et en accord avec les enseignements de notre peuple.

— M. Walter Linklater, Aîné



M^{me} Diane McGifford

Réflexions de la présidente du CMEC

L'éducation des Autochtones est au cœur des priorités du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Le Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones a été l'occasion idéale d'un dialogue avec les leaders des organisations autochtones pancanadiennes et régionales.

Ce sommet a réuni plus de 200 personnes, y compris les leaders de plus d'une quarantaine d'organisations autochtones pancanadiennes et régionales. Outre les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation, plusieurs ministres des Affaires autochtones étaient présents. Le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui est également l'interlocuteur auprès des Métis et des Indiens non inscrits, a envoyé un message personnel aux personnes présentes au sommet.

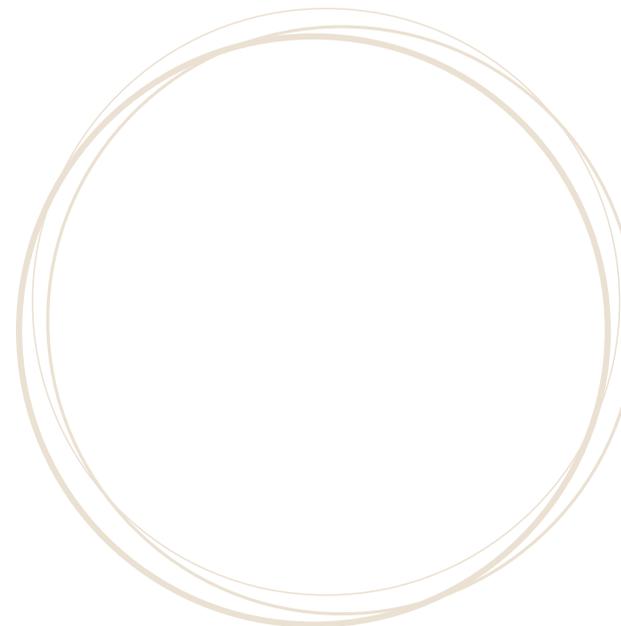
Le présent rapport documente et résume les grandes lignes du sommet. Il propose des avenues de coopération et d'action concertée. De plus, ce rapport entrevoit les moyens par lesquels nos systèmes d'éducation pourraient être améliorés au profit des apprenantes et apprenants autochtones.

En qualité de nouvelle présidente du CMEC, j'aimerais souligner la contribution que MM. Ken Krawetz, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, et Rob Norris, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail de la Saskatchewan, ont apportée au sommet. Le travail remarquable de M. Kelly Lamrock, président sortant du CMEC et ancien ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, a été essentiel à la réussite de ce sommet.

Le Sommet sur l'éducation des Autochtones est un événement marquant du CMEC. Évidemment, mes collègues et moi-même sommes déterminés à continuer à coopérer et à agir.

Diane McGifford

*Ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation et
ministre responsable de l'Éducation internationale, Manitoba
Présidente du CMEC*





M. Kelly Lamrock

Réflexions de l'ancien président du CMEC

Le Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones est le début d'un grand effort national de collaboration avec nos principaux partenaires en éducation des Autochtones, en vue de trouver des solutions aux problèmes qui contribuent à perpétuer l'écart entre les résultats scolaires des membres des Premières nations, des Métis et des Inuits et ceux des autres Canadiennes et Canadiens.

C'est avec plaisir que je peux vous dire que le sommet a bénéficié de la présence en grand nombre de toutes les personnes invitées et que c'est dans un climat d'enthousiasme et de respect que se sont déroulés les efforts faits par le CMEC pour écouter ses partenaires en éducation des Autochtones exprimer leurs idées et leurs préoccupations, pour en apprendre davantage sur ces idées et préoccupations et pour y réagir.

Le Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones avait cinq objectifs, dont le programme et les activités qui y ont eu lieu avaient pour but d'en faciliter la réalisation. Plusieurs des thèmes abordés ont débouché sur des propositions de mesures concrètes. La vue d'ensemble du sommet que propose le présent document témoigne de la pertinence de ces thèmes et de l'engagement pris par le CMEC de s'efforcer d'aller de l'avant, en collaboration avec ses partenaires.

Cela a été un privilège pour moi de participer aux efforts visant à lancer les premiers jalons d'un partenariat entre toutes les intervenantes et tous les intervenants en éducation. Je suis sûr que nous continuerons à travailler en collaboration sur des mesures concrètes susceptibles de déboucher sur des améliorations des résultats scolaires des Autochtones et de profiter ainsi non seulement aux peuples autochtones eux-mêmes, mais aussi à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

M. Kelly Lamrock

*Ancien ministre de l'Éducation, Nouveau-Brunswick
et ancien président du CMEC*



M. Ken Krawetz



M. Rob Norris

Message des ministres de la Saskatchewan

Cela a été un honneur pour nous d'organiser le Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones en Saskatchewan. Ce sommet a rassemblé des leaders de partout au Canada qui ont pu faire profiter l'ensemble des personnes présentes de leur sagesse et de leur expérience et discuter des possibilités que nous avons d'assurer l'amélioration des perspectives des apprenantes et apprenants des Premières nations, de la communauté des Métis et de la communauté des Inuits sur le plan éducatif.

Nous avons, en tant que leaders, pour responsabilité collective de chercher constamment de nouvelles approches en vue d'éliminer l'écart entre les apprenantes et apprenants membres des Premières nations, des Métis et des Inuits et les apprenantes et apprenants non autochtones, au chapitre des résultats scolaires.

Ce sommet nous a offert l'occasion de nous livrer à un dialogue à l'échelle pancanadienne. La réussite du sommet est encourageante et doit être considérée comme un départ, une première étape. Le Sommet sur l'éducation des Autochtones a été un processus positif, axé sur la mise en évidence de solutions. Il nous a offert l'occasion de nous concentrer sur des buts qui nous unissent tous et toutes : renforcer les résultats des apprenantes et apprenants, améliorer les taux d'obtention de diplôme, faciliter les transitions dans l'orientation professionnelle des apprenantes et apprenants, etc.

Il faut que nous profitons de cet élan pour continuer à renforcer les partenariats et à faire progresser la cause de l'éducation des Autochtones. Il est temps maintenant de contribuer à définir une nouvelle orientation au niveau pancanadien, au niveau régional et pour toute la population canadienne.

Nous nous réjouissons d'avoir la possibilité de poursuivre la collaboration avec nos collègues du CMEC et avec les chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits en vue de garantir que tous nos apprenants et apprenantes et futurs entrepreneurs, tous ceux et toutes celles qui servent de modèles à leurs semblables et tous les leaders communautaires aient autant d'occasions que possible de réussir.

M. Ken Krawetz

*Vice-premier ministre et
ministre de l'Éducation*

M. Rob Norris

*Ministre de l'Enseignement
supérieur, de l'Emploi et du Travail*

Vision du CMEC : Renforcer la réussite des Autochtones¹

Nous nous engageons, nous, les membres du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], à collaborer tous ensemble en vue de garantir la réussite de toutes les apprenantes et de tous les apprenants, de façon à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens aient accès au processus leur permettant, tout au long de leur vie, de réaliser leur potentiel.

En 2008, le CMEC a élaboré la déclaration *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*, dans le but d'améliorer les systèmes éducatifs, les possibilités d'apprentissage et les résultats globaux obtenus par ces systèmes partout au Canada. Dans cette déclaration, les ministres de l'Éducation « reconnaissent le lien direct entre une population instruite et une société ouverte, égalitaire et progressiste ».

La déclaration *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* indique également l'objectif que se sont fixé les ministres, qui consiste à éliminer l'écart entre les résultats scolaires et les taux d'obtention de diplôme des apprenantes et apprenants autochtones et ceux des apprenantes et apprenants non autochtones à travers le Canada. Comme le CMEC est convaincu que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens peuvent raisonnablement s'attendre à pouvoir tirer profit de leur éducation, il a lancé un rassemblement visant à « établir de nouveaux liens entre les leaders de l'éducation des Autochtones, liens qui respectent les champs de compétence et recueillent un consensus quant aux possibilités communes » (*Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones – Fiche de renseignements*).

Les leaders du CMEC se sont retrouvés pour le tout premier dialogue d'envergure nationale de ce type, en vue de discuter des priorités pour combler l'écart entre les résultats des apprenantes et apprenants autochtones et ceux des autres apprenantes et apprenants du Canada.

¹ Autochtones : ce terme général sert à faire référence aux trois groupes d'Autochtones figurant dans la Constitution canadienne, à savoir les Premières nations, les Métis et les Inuits. Le terme « Autochtones » n'a pas pour intention d'exclure les Indiens non inscrits.

Ministres et chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits



Debout (de gauche à droite) :

M. Phil Fontaine, chef national, Assemblée des Premières nations; **M. Paul Kaludjak**, président, Nunavut Tunngavik Incorporated; **M. Louis Tapardjuk**, ministre de l'Éducation (NU); **M^{me} Kathleen Wynne**, ministre de l'Éducation (Ont.); **M. Gene Zwozdesky**, ministre des Relations avec les Autochtones (Alb.); **M. Jackson Lafferty**, ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi (T.N.-O.); **M. Peter Bjornson**, ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse (Man.); **M^{me} Judy Streach**, ministre de l'Éducation (N.-É.); **M. Ken Krawetz**, ministre de l'Éducation (Sask.); **M^{me} Diane McGifford**, ministre de l'Enseignement supérieur et de l'Alphabétisation (Man.); **M. Pierre Corbeil**, ministre responsable des Affaires autochtones (Qc); **M. Brad Duguid**, ministre des Affaires autochtones (Ont.); **M. Robert Doucette**, président, *Métis Nation of Saskatchewan* (nation des Métis de la Saskatchewan).

Assis (de gauche à droite) :

M. Kevin Daniels, chef national par intérim, Congrès des Peuples Autochtones; **M. David Hancock**, ministre de l'Éducation (Alb.); **M^{me} Joan Burke**, ministre de l'Éducation (T.-N.-L.); **M. Kelly Lamrock**, ministre de l'Éducation (N.-B.); **M. Gerard Greenan**, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (Î.-P.-É.); **M. Patrick Rouble**, ministre de l'Éducation (Yn); **M. Rob Norris**, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail (Sask.); **M^{me} June Draude**, ministre des Relations avec les Métis et les Premières nations (Sask.); **M^{me} Beverley Jacobs**, présidente, Association des femmes autochtones du Canada.

Absents :

M. Doug Horner, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Technologie (Alb.); **M^{me} Shirley Bond**, ministre de l'Éducation (C.-B.); **M. Murray Coell**, ministre de l'Enseignement supérieur et du Développement du marché du travail (C.-B.); **M. Donald Arseneault**, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (N.-B.); **M. John Milloy**, ministre de la Formation et des Collèges et Universités (Ont.); **M^{me} Michelle Courchesne**, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Qc).

Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones

Les ministres de l'Éducation et des Affaires autochtones, les chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits et des dirigeants du gouvernement fédéral se sont rassemblés à Saskatoon, en Saskatchewan, les 24 et 25 février 2009, pour le Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones, intitulé « Renforcer la réussite des Autochtones ». Les leaders du CMEC se sont retrouvés pour le tout premier dialogue d'envergure nationale de ce type, en vue de discuter des priorités pour combler l'écart entre les résultats des apprenantes et apprenants autochtones et ceux des autres apprenantes et apprenants du Canada. Le présent rapport rend compte de ce qui s'est dit lors de ce sommet.

Le programme du sommet comprenait des discussions en petits groupes et des séances plénières rassemblant l'ensemble des participantes et participants invités, qui étaient plus de 200. Ce format interactif a permis de garantir que toutes les contributions soient prises en compte, dans un esprit de collaboration.

Les objectifs du sommet étaient les suivants :

1. Améliorer l'image de l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits auprès du grand public et sensibiliser les gens à la nécessité de combler l'écart entre les résultats obtenus par les apprenantes et apprenants autochtones au primaire, au secondaire et au postsecondaire et les résultats obtenus par les apprenantes et apprenants non autochtones;
2. Mettre en place avec les organisations pancanadiennes et régionales des partenariats fondés sur des stratégies de dialogue et d'engagement et développer l'appui fourni à ces partenariats;
3. Mettre en évidence les domaines possibles d'action en vue de réaliser les buts de *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*;
4. Travailler avec le gouvernement fédéral sur l'éducation des Autochtones et discuter des possibilités d'élaboration de stratégies en vue de faire évoluer les politiques;
5. Développer des réseaux intergouvernementaux afin d'offrir à l'avenir un dialogue, une coopération et des possibilités de collaboration sur l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits.

« En nous rassemblant ici en Saskatchewan et en participant au Sommet du CMEC sur l'éducation des Autochtones [...] tous ensemble [...] collectivement [...] nous nous efforçons de renforcer les possibilités de réussite des Autochtones et d'offrir un avenir meilleur à tous nos jeunes », et nos ancêtres seraient fiers de nos efforts », a déclaré M. Ken Krawetz, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation de la Saskatchewan.

Le sommet s'est déroulé selon un processus positif fondé sur la mise en évidence de solutions et axé sur l'adoption de mesures concrètes. Il a permis de prendre en compte les opinions et les points de vue de l'ensemble des participantes et participants dans toute leur diversité. Les participantes et participants se sont entendus pour dire qu'ils avaient tous une responsabilité et un rôle importants dans l'amélioration de l'éducation des Autochtones.



Ce qui s'est dit

L'examen des transcriptions des discours, des commentaires et des comptes rendus présentés lors du sommet permet de mettre en évidence les thèmes suivants, qui définissent les possibilités de collaborer et de s'appuyer sur l'action collective :

- Renforcer la langue et la culture des Autochtones
- Favoriser l'offre d'un financement équitable
- Améliorer l'accès aux études postsecondaires et à la formation pour adultes, réduire les abandons et améliorer le taux d'obtention de diplôme
- Partager les responsabilités et l'obligation de rendre compte
- Planifier des transitions en douceur pour les apprenantes et apprenants
- Mesurer la réussite et en rendre compte – Données
- Fournir des programmes et des services
- Faire appel à l'engagement de tous les partenaires dans l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits

Renforcer la langue et la culture des Autochtones

La langue est le fondement des cultures des Premières nations, des Métis et des Inuits et, pour que les apprenantes et apprenants réussissent dans leurs études, il est essentiel d'affirmer leur langue et leur identité culturelle. Le sommet a mis en évidence les composantes essentielles des approches fondées sur la langue et la culture, qui sont les suivantes : les programmes d'études, les ressources des programmes d'études, le contenu culturel, la diversité des perspectives, les méthodes pédagogiques, les programmes et les services.

Il est également important que les apprenantes et apprenants non autochtones apprécient le patrimoine des Premières nations, des Métis et des Inuits, leurs cultures contemporaines et leurs contributions au Canada.

- L'organisme **Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)** affirme qu'il faut plus d'enseignantes et enseignants autochtones dans les salles de classe pour contribuer à améliorer la formation linguistique et culturelle des apprenantes et apprenants « de la maternelle à la 12^e année et [qu']il faut offrir de meilleures possibilités de formation postsecondaire [...]». Les enfants et les jeunes Inuits ont entre leurs mains un avenir fort et dynamique pour le Nord canadien [et pour le Canada en général] » (M. Paul Kaludjak, président, Nunavut Tunngavik Incorporated, 24 février 2009).



- Les organisations autochtones pancanadiennes (OAP) militent pour une approche holistique de l'éducation. Cette vision adoptée pour les apprenantes et apprenants des Premières nations est décrite par le chef national de l'**Assemblée des Premières nations (APN)**, M. Phil Fontaine, de la façon suivante : « [...] des apprenantes et apprenants qui réalis[e]ro[nt] leur plein potentiel grâce à l'appui d'un système global géré par les Premières nations qui répond à leurs besoins sur le plan intellectuel, spirituel, affectif et physique, grâce à un apprentissage à vie de [grande] qualité, enraciné dans les langues, les cultures, les traditions, les valeurs et les visions du monde des Premières nations ». L'APN aimerait que « toutes les provinces exigent de leurs écoles, universités et collèges qu'ils élargissent leur éventail de cours obligatoires afin d'inclure des cours d'études sur les Autochtones pour tous les programmes menant à des diplômes ou à des grades au secondaire et dans les universités et les collèges » (24 février 2009).

À l'appui de cette nécessité de renforcer la connaissance des cultures, M. Kelly Lamrock, ancien président du CMEC, affirme quant à lui qu'il faut que le CMEC « s'assure que le programme d'études reste flexible, de façon à ce que l'apprentissage soit conforme à la culture des Autochtones. Il est crucial de s'assurer que le programme d'études est ouvert et flexible pour accorder la liberté d'action nécessaire, mais aussi que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, pour mériter leur citoyenneté canadienne, comprennent l'extraordinaire relation entre les communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits et les communautés non autochtones » (25 février 2009).

Favoriser l'offre d'un financement équitable

L'interprétation du « droit à l'éducation » varie d'une instance à l'autre au Canada et même au sein des instances, pour les peuples des Premières nations, des Métis et des Inuits. Du point de vue des Premières nations et des Indiens inscrits et non inscrits hors-réserve, l'éducation est un droit conféré par traité qui va de la petite enfance à l'âge adulte. Les Inuits et les Métis considèrent également que la *Loi constitutionnelle de 1982* garantit le droit à l'éducation. D'après l'interprétation du gouvernement fédéral, la responsabilité conférée au gouvernement par la *Loi sur les Indiens* ne concerne que l'enseignement aux Premières nations aux niveaux primaire et secondaire dans les territoires des réserves. Ces difficultés relatives au financement sont perçues comme étant des obstacles à la réussite scolaire des apprenantes et apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Les participantes et participants au sommet disent qu'il faut une plus grande parité entre les écoles en réserve et les écoles provinciales. L'état physique des écoles joue un rôle dans l'expérience globale d'enseignement et d'apprentissage. L'infrastructure pour les écoles en réserve relève de la responsabilité du gouvernement fédéral. Les participantes et participants au sommet indiquent qu'il est nécessaire que le gouvernement fédéral réponde à leurs préoccupations et à leurs priorités concernant les changements à apporter.



Au Canada, le gouvernement fédéral investit dans l'enseignement élémentaire et postsecondaire pour les peuples autochtones selon diverses méthodes : subventions et autres modes de soutien financier. Il s'agit d'une contribution importante, mais le niveau du financement du gouvernement fédéral est plafonné depuis 1996 à une augmentation de 2 p. 100 par an seulement. Bon nombre de participantes et participants au sommet indiquent que le manque de financement du gouvernement fédéral pour les apprenantes et apprenants autochtones au primaire-secondaire et au postsecondaire est un des facteurs qui expliquent le niveau non satisfaisant des résultats obtenus.

- **L'APN** signale que les écoles primaires et secondaires des Premières nations reçoivent un financement d'un niveau inférieur à celui des écoles des provinces quand on le mesure au montant par élève; le manque à gagner est d'environ 3000 \$ par élève. M. Phil Fontaine, chef national, indique que l'enseignement postsecondaire est aussi une composante importante de l'apprentissage à vie. Si le financement de l'enseignement postsecondaire est plafonné ou limité, cela ne permet pas aux apprenantes et apprenants des Premières nations de poursuivre leurs études. « Ce plafonnement ne tient pas compte de l'inflation ni de la croissance de la population, qui est de 6,2 p. 100 dans les communautés des Premières nations » (24 février 2009).
- M. Kevin Daniels, chef national par intérim du **Congrès des Peuples Autochtones (CPA)**, parle lui aussi de la nécessité de mettre un financement pour le postsecondaire « à la disposition de tous les peuples autochtones, quel que soit leur statut ou leur lieu de résidence. Tous les Indiens inscrits qui sont admissibles à l'enseignement postsecondaire devraient pouvoir disposer d'un financement » (24 février 2009).
- Le **Ralliement national des Métis (RNM)** souligne qu'il faudrait élargir le financement de l'éducation à tous les apprenants et apprenantes métis, afin de favoriser leur accès aux études postsecondaires. M. Robert Doucette, président du *Métis Nation of Saskatchewan* (nation des Métis de la Saskatchewan), indique également qu'il faut un plus grand financement pour les établissements éducatifs des Métis afin de favoriser l'accès aux études et d'éliminer les obstacles pour les apprenantes et apprenants métis (24 février 2009).

Dans son discours de clôture, M. Kelly Lamrock, ancien président du CMEC, a déclaré, en réponse surtout à la question du financement fédéral de l'enseignement postsecondaire pour les Autochtones : « Nous [le CMEC] savons qu'il ne s'agit pas d'un problème où tel palier de gouvernement peut dire que c'est à tel autre palier de gouvernement de trouver la solution. Il faut que nous fassions en sorte que le gouvernement fédéral participe à la discussion » (25 février 2009).



M. Brad Wall, premier ministre de la Saskatchewan et **M. Phil Fontaine**, chef national, Assemblée des Premières nations



M. Kevin Daniels, chef national par intérim, Congrès des Peuples Autochtones avec des danseurs lors d'une visite d'école



Améliorer l'accès aux études postsecondaires et à la formation pour adultes, réduire les abandons et améliorer le taux d'obtention de diplôme

Les participantes et participants au sommet ont décrit la corrélation entre les études postsecondaires pour les peuples autochtones, l'enrichissement des communautés et le dynamisme des économies. Pour les peuples des Premières nations, des Métis et des Inuits, le niveau d'études plus bas et le taux plus faible d'apprenantes et apprenants qui terminent leurs études peuvent s'expliquer en partie du fait des nombreux obstacles qui existent et qui limitent l'accès aux études postsecondaires et augmentent la fréquence des abandons. M. Rob Norris, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail de la Saskatchewan, affirme qu'« il est temps de conjuguer nos efforts pour faciliter l'accès à l'enseignement postsecondaire et de prendre des mesures concrètes » (communiqué du CMEC, 25 février 2009).

D'après les participantes et participants au sommet, il faudrait des programmes innovants pour retenir et soutenir les apprenantes et apprenants afin de les aider à surmonter ces obstacles. Les participantes et participants encouragent vivement les gouvernements à renforcer la flexibilité des programmes, y compris sur le plan du démarrage des études, de la longueur des cours, du lieu où les cours sont offerts et de l'exigence d'une présence physique sur les lieux, afin de faciliter l'accès aux programmes et d'encourager les étudiantes et étudiants à persévérer. On mentionne également qu'il est important de tenir compte des besoins des étudiantes et étudiants ayant un handicap.

L'un des autres facteurs limitant la réussite des apprenantes et apprenants autochtones est le fait que l'éducation est abordée sous l'angle d'une vie par étapes. Comme les gens l'ont indiqué lors du sommet, on sait que bon nombre d'Autochtones finissent leurs études à un âge plus avancé. Par conséquent, il est conseillé de faire en sorte que tous les partenaires en éducation des Autochtones s'efforcent, dans la mesure du possible, de faciliter un accès flexible à l'éducation.

- M^{me} Beverley Jacobs, présidente de l'**Association des femmes autochtones du Canada (AFAC)**, note que « les peuples autochtones, et en particulier les femmes et les jeunes filles autochtones, ne vivent pas nécessairement les étapes de la vie au même âge et dans le même ordre que les autres membres de la population canadienne. C'est tout particulièrement crucial pour les personnes qui suivent des programmes d'études ou de formation postsecondaires ou des programmes de cycle supérieur » (24 février 2009).
- L'**APN** rappelle aux participantes et participants au sommet que la mise en commun des intérêts et du savoir-faire des établissements postsecondaires contrôlés et/ou gérés par les Premières nations au Canada offre la possibilité de nouer des réseaux de relation en vue de renforcer l'éducation des Premières nations.



Partager les responsabilités et l'obligation de rendre compte

On a souvent fait référence, lors du sommet, à la nécessité de clarifier les responsabilités et l'obligation de rendre compte. En général, la plupart des participantes et participants ont le sentiment qu'il faut que tous les paliers de gouvernement transcendent le débat sur la question de savoir qui est responsable et doit rendre compte. On s'entend pour dire que ce qui est le plus bénéfique pour les apprenantes et apprenants c'est que *tous* les paliers de gouvernement s'engagent à jouer un rôle. Ceci n'enlève rien à l'importance des responsabilités distinctes de chaque palier de gouvernement, mais met plutôt l'accent sur ce qu'il est possible d'accomplir collectivement. Ce qui est devenu apparent au cours du sommet, c'est la nécessité pour toutes les parties concernées de travailler ensemble et de trouver un consensus sur les manières d'éliminer l'écart dans les résultats des apprenantes et apprenants autochtones au Canada.

- Le **RNM** indique que les « problèmes relatifs aux domaines de compétence restent le principal obstacle à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes éducatifs réussis pour les Métis. La nation des Métis pense que ce sont les gouvernements/institutions des Métis qui ont la compétence et la responsabilité de répondre aux besoins sociaux et économiques de notre peuple, y compris en ce qui concerne les initiatives actuelles en apprentissage et en éducation » (Ralliement national des Métis. *Métis Education Report*. 25 février 2009).
- L'**APN** réaffirme sa position, à savoir que c'est de la compétence des Premières nations que relève l'éducation des Premières nations. Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens doivent comprendre l'importance du travail en partenariat du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux avec les Autochtones en vue de régler les problèmes de leur éducation.
- Le **CPA** déclare que les besoins et les inquiétudes des peuples autochtones vivant hors-réserve sont très complexes. Les gens sont obligés de chercher des solutions dans un imbroglio de domaines de compétence, de sorte que les politiques sont fragmentaires et qu'on a un système de structures de soutien et de services sans homogénéité (24 février 2009).



M. Robert Doucette, président,
Métis Nation of Saskatchewan
(nation des Métis de la Saskatchewan)



Planifier des transitions en douceur pour les apprenantes et apprenants

Il y a de nombreuses transitions à faire tout au long du parcours de l'apprentissage à vie, d'un système éducatif à l'autre et pour aller au-delà : du préscolaire au primaire, des écoles en réserve aux écoles hors-réserve, du primaire au secondaire, du secondaire au postsecondaire puis au marché du travail. Selon le soutien qu'on offre aux apprenantes et apprenants pendant ces transitions, ces expériences peuvent contribuer à renforcer ou au contraire à affaiblir les résultats et la réussite des apprenantes et apprenants. Bon nombre des participantes et participants au sommet reconnaissent que les transitions peuvent être particulièrement difficiles pour les apprenantes et apprenants autochtones. Il faut que les partenaires en éducation des Autochtones comprennent les difficultés des transitions et soutiennent les efforts faits en vue d'assurer des transitions en douceur.

Mesurer la réussite et en rendre compte – Données

Les données jouent un rôle crucial en vue de comprendre l'écart dans les résultats éducatifs des peuples autochtones. À l'heure actuelle, les approches adoptées par les gouvernements provinciaux et territoriaux et par le gouvernement fédéral pour recueillir et utiliser les données ne sont pas coordonnées. Ce manque de coordination fait qu'il est difficile d'évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas pour les apprenantes et apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits. Les participantes et participants au sommet suggèrent d'adopter des approches cohérentes pour la collecte, l'analyse et la diffusion des informations, lesquelles sont essentielles pour pouvoir prendre des décisions en connaissance de cause. De surcroît, au-delà des résultats en éducation, on indique qu'il faudrait également mesurer la « qualité de vie », car c'est un facteur qui s'inclut dans une vision holistique de la réussite qu'apprécient les peuples des Premières nations, des Métis et des Inuits.



M^{me} Beverley Jacobs, présidente, Association des femmes autochtones du Canada

- L'**AFAC** note que « les choses ne changeront vraiment que grâce à l'élaboration de mesures portant sur les liens importants entre tous les aspects qui contribuent au bien-être socioéconomique des femmes et des filles autochtones » (24 février 2009).
- Bon nombre d'OAP soulignent l'importance du renforcement des infrastructures et des capacités techniques pour les peuples, les organismes et les institutions autochtones pour rassembler et évaluer les données, afin d'aller de l'avant toutes et tous ensemble.

Pendant le sommet, le CMEC a confirmé que son plan d'action actuel pour l'éducation des Autochtones avait déjà défini le travail sur les données comme étant une priorité.





Fournir des programmes et des services

Les participantes et participants au sommet ont mis en commun diverses idées de programmes et de services. L'Annexe I (Récapitulatif des programmes et des services éducatifs qui aideront à combler l'écart entre les apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones au chapitre du rendement scolaire) fournit une vue d'ensemble de ces idées.

Pour que les apprenantes et apprenants autochtones connaissent la réussite, il est important de s'assurer que leurs éducatrices et éducateurs comprennent la valeur de la culture et de l'histoire pour les apprenantes et apprenants autochtones.

Au-delà des structures de soutien et des services en éducation, les participantes et participants ont indiqué que l'amélioration globale des conditions sociales pour les apprenantes et apprenants autochtones est un facteur important d'amélioration des résultats en éducation et que l'amélioration des résultats en éducation débouchera sur une amélioration des conditions sociales. Plus précisément, tous les représentants et représentantes des organisations autochtones pancanadiennes et de nombreux représentants et représentantes des organisations autochtones régionales ont clairement indiqué qu'il est indispensable de régler le problème des conditions sociales négatives, comme la pauvreté, pour pouvoir ensuite améliorer les résultats scolaires des apprenantes et apprenants.

- **L'AFAC** affirme que « la réussite dans les études et dans la formation n'est pas seulement influencée par les conditions que vit l'individu sur le plan du logement, de la santé et de la capacité de répondre à ses besoins physiques et sociaux les plus fondamentaux, mais [qu']elle dépend de ces conditions. Il est indispensable que les mesures mises en œuvre pour améliorer les résultats dans les études portent sur les liens entre ces résultats et les besoins humains fondamentaux de l'individu » (M^{me} Beverley Jacobs, présidente, 24 février 2009).
- **L'AFAC** insiste sur le fait que toute caractérisation de l'apprentissage à vie pour les peuples autochtones comprend par nature des aspects éducatifs et sociaux. C'est pour cela qu'il est nécessaire de traiter les facteurs socioéconomiques, y compris les différences entre les sexes, lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives à l'éducation et à la formation (24 février 2009).



- Dans le même ordre d'idées, le **CPA** a encouragé l'auditoire à « prêter une attention toute particulière aux efforts visant à briser le cycle de la pauvreté et de l'exclusion sociale de nos enfants. L'éducation est une composante essentielle de toute stratégie de réduction de la pauvreté. Nos enfants sont en règle générale moins bien équipés — sur le plan social, affectif et physique — pour suivre les programmes scolaires. Cet handicap et les différences dans leur vécu au quotidien ne sont pas pris en compte dans les programmes des écoles. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'arrivent pas à tirer pleinement profit du système scolaire » (M. Kevin Daniels, chef national par intérim, 24 février 2009).

De plus, les participantes et participants au sommet indiquent que le développement de la petite enfance (DPE) et les programmes d'intervention préventive sont des composantes importantes de l'apprentissage à vie. Pour éliminer l'écart dans les résultats des apprenantes et apprenants autochtones, on considère qu'il est essentiel d'investir dans le DPE. Le fait de se concentrer sur la réussite et sur le développement holistique dans les premières années permet de créer un environnement dans lequel l'enfant et sa famille pourront progresser.

- Le **CPA** reconnaît l'importance du DPE et indique que « le développement de la petite enfance est un programme éducatif essentiel qui est nécessaire pour garantir que tous les enfants autochtones, quel que soit leur lieu de résidence, prennent le meilleur départ possible dans leur vie » (M. Kevin Daniels, chef national par intérim, 24 février 2009).

Faire appel à l'engagement de tous les partenaires dans l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits

L'intégration des personnes les plus affectées par une difficulté donnée lorsqu'on discute des stratégies pour surmonter cette difficulté est une question de principe. L'élimination de l'écart dans les résultats des apprenantes et apprenants autochtones au Canada exige la participation à part entière des peuples autochtones à tous les paliers de gouvernement. Le sommet a permis de confirmer que toutes les participantes et tous les participants étaient désireux de collaborer en vue de créer un avenir commun de réussite.

De plus, l'engagement et les interventions du secteur privé, comme la promotion des programmes de formation d'apprentis auprès des apprenantes et apprenants autochtones, offrent à ces apprenantes et apprenants des occasions de réussir dans les milieux d'apprentissage et de travail.



M. Paul Kaludjak, président,
Nunavut Tunngavik Incorporated



Collaborer pour aller de l'avant

Ce sommet a été un rassemblement historique qui a permis de réaliser bon nombre des objectifs visés, dont les suivants :

- On a considérablement sensibilisé les gens de partout au Canada à la nécessité d'éliminer l'écart de rendement scolaire.
- Les organismes autochtones pancanadiens et régionaux ont participé en tant que partenaires, dans le cadre d'un dialogue et de leur engagement au sommet.
- Le sommet a permis de mettre en évidence les thèmes et les priorités à retenir pour y donner suite.
- On a invité le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, à passer à l'acte pour soutenir l'élimination de l'écart dans les résultats des apprenantes et apprenants.
- On a développé les réseaux et les relations intergouvernementales en vue de concentrer les efforts sur l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits au Canada.

Le fait d'aller de l'avant suscitera des changements positifs et produira des résultats en éducation pour les peuples autochtones. Toutes les participantes et tous les participants reconnaissent qu'il est important que le gouvernement fédéral participe aux discussions sur les problèmes et les solutions.

- Pour confirmer cette observation, l'**APN** affirme l'importance des partenariats : « Ce n'est pas quelque chose qui concerne seulement les Premières nations. C'est quelque chose qui concerne tout le Canada et notre avenir commun tous ensemble » (M. Phil Fontaine, chef national, 25 février 2009).
- Dans une réponse semblable approuvant la notion de partenariat, **ITK** annonce que son initiative visant à développer la stratégie d'éducation pour les Inuits « va de pair avec l'initiative de plan d'action du CMEC pour l'éducation des Autochtones. [...] [L]a collaboration productive entre toutes les instances et ITK permettra de garantir la réussite à long terme de ces deux initiatives » (M. Paul Kaludjak, président, Nunavut Tunngavik Incorporated, 24 février 2009).



- Le **CPA** défend la notion de partenariat et déclare : « Nous nous réjouissons d'avoir l'occasion de collaborer avec les dirigeants fédéraux, provinciaux et territoriaux pour montrer qu'il est possible d'avoir un dialogue constructif sur les politiques et les pratiques en éducation des Autochtones. » (M. Kevin Daniels, chef national par intérim, 24 février 2009).
- Le **RNM** souligne que « l'éducation est un élément clé dans le Protocole avec la nation métisse qui a été signé par le gouvernement du Canada et par le Ralliement national des Métis en septembre 2008 » (M. Robert Doucette, président, Nation des Métis de la Saskatchewan, 24 février 2009).

Les provinces et territoires continuent à travailler avec les organisations métisses régionales pour améliorer les résultats de l'éducation au sein de la population métisse.

- L'**AFAC** convient que le partenariat est un élément clé de la réussite de la planification, de la conception, de la prise de décisions et de la mise en œuvre et qu'il est essentiel et indispensable d'inclure les femmes autochtones dans le processus de partenariat pour que celui-ci soit complet et réussit.

Prochaines étapes : Notre engagement se maintient

Ce sommet historique sur l'éducation des Autochtones a réussi à améliorer l'image de l'éducation des Autochtones au Canada et à réunir les leaders du Canada dans le domaine de l'éducation des Autochtones. Il a ainsi signalé le début d'une nouvelle ère de partenariat dans l'ensemble du Canada et renforcé les partenariats existants dans les provinces et les territoires.

Ce sommet n'est cependant qu'une étape dans ce parcours d'amélioration de l'éducation. Les ministres de l'Éducation se sont engagés à forger une relation suivie avec les chefs autochtones pancanadiens et à renforcer les relations existantes avec les représentantes et représentants régionaux.

Les ministres de l'Éducation provinciaux et territoriaux ont, en tant que membres du CMEC, affirmé aux chefs autochtones et aux Canadiennes et Canadiens que bon nombre des priorités et des thèmes essentiels mis en évidence lors du sommet, qui sont d'une importance cruciale pour les chefs des Premières nations, des Métis et des Inuits, continueront de guider la définition des priorités du CMEC.



ANNEXE I

Récapitulatif des programmes et des services éducatifs qui aideront à combler l'écart entre les apprenantes et apprenants autochtones et non autochtones au chapitre du rendement scolaire

Les nouvelles idées ou les programmes et services existants suivants sont classés en fonction des quatre piliers de l'apprentissage à vie définis dans la déclaration *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* de 2008 du CMEC.

Apprentissage et développement de la petite enfance

- Centres communautaires pour la petite enfance à la fois pour les Autochtones en milieu urbain et pour les Autochtones en milieu rural (par exemple, Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, du gouvernement fédéral)
- Programmes d'évaluation et services d'intervention pour les premières années/la transition vers la maternelle
- Ressources de grande qualité pour l'apprentissage de la langue
- Tous les enfants effectuent un apprentissage sur les cultures et l'histoire des Premières nations

Systèmes scolaires primaires et secondaires

- Structures et services de soutien pour la transition vers l'école
- Mentors
- Services de soutien pour les méthodes et les ressources pédagogiques
- Participation active de la communauté et des familles, peut-être dans le cadre de programmes de centres scolaires-communautaires; offre de services répondant aux besoins des familles pour que les apprenantes et apprenants puissent participer davantage (repas, transport, garde d'enfants, etc.)
- Programmes d'études sensibles aux différences culturelles
- Programmes de langues des Premières nations, des Métis et des Inuits (adaptés à chaque région pour répondre à ses besoins)
- Civisme : au primaire, programmes d'études et ressources associées ajustés/élargis pour tenir compte des traités et des autres documents sensibles concernant les Autochtones
- Civisme : au secondaire, sensibilisation du grand public à l'histoire des Autochtones, rôle et droits (traités). Par exemple : donner un poids égal, dans le programme d'études, à l'histoire et à la culture des Premières nations, des Métis et des Inuits par rapport à la culture européenne (française/anglaise), pour ce qui est de leur influence
- Validation du savoir traditionnel des Autochtones
- Structures et services de soutien pour la transition vers l'école et le marché du travail

Éducation postsecondaire

- Structures et services de soutien pour la transition vers l'école
- Mentors
- Services de soutien pour les méthodes et les ressources pédagogiques
- Participation active de la communauté et des familles, peut-être dans le cadre de programmes de centres scolaires-communautaires; offre de services répondant aux besoins des familles pour que les apprenantes et apprenants puissent participer davantage (repas, transport, garde d'enfants, etc.)
- Programmes d'études sensibles aux différences culturelles
- Programmes de langues des Premières nations, des Métis et des Inuits (adaptés à chaque région pour répondre à ses besoins)
- Validation du savoir traditionnel des Autochtones
- Reconnaissance de la nécessité d'éliminer le plafonnement actuel à 2 p. 100 du financement du gouvernement fédéral pour le postsecondaire
- Études civiques : au niveau secondaire, familiarisation des apprenantes et apprenants avec l'histoire des peuples autochtones, ainsi qu'avec leurs rôles et leurs droits selon l'histoire (traités); inclusion spécifique, dans le programme d'études, de plus d'éléments de l'histoire et de la culture des Premières nations, des Métis et des Inuits par rapport à la culture européenne (française/anglaise), de façon à ce que le rôle et l'influence des peuples autochtones soient mieux appréciés
- Financement équitable pour tous les groupes autochtones (Premières nations, Inuits, Métis)
- Reconnaissance de l'admissibilité des Métis (pas reconnus à l'heure actuelle dans les programmes fédéraux)
- Financement équitable pour les étudiantes et étudiants au postsecondaire (prêts, bourses)
- Structures de soutien pour les interventions dans les établissements scolaires
- Structures et services de soutien pour la transition vers l'école et le marché du travail

Formation des adultes et développement des compétences

- Programmes équitables et ciblés
- Engagement du secteur privé
- Placement en entreprise (discrimination positive)